



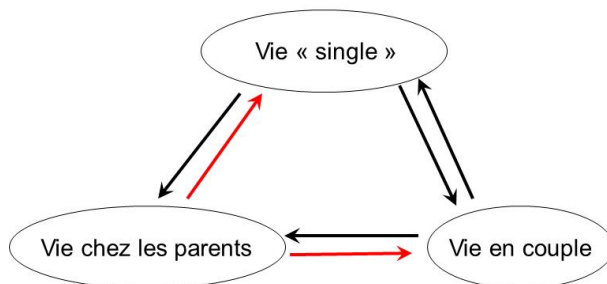
DÉPART DU NID FAMILIAL: DES CONSTANTES ET DES CONTRASTES

Christophe Vandeschrick & Jean-Paul Sanderson
Centre de recherche en démographie et sociétés
Université Catholique de Louvain

Dans le passé, le mariage et le désir de fonder une famille motivaient le départ du foyer parental, étape quasi universelle de la vie et se passant à des âges plus ou moins uniformes selon le genre. Actuellement, l'émancipation des jeunes adultes s'étale plus dans le temps et revêt des formes multiples. Comme le montre la figure 1, l'émancipation peut se faire par des chemins différents :

- en une seule étape, le jeune quitte ses parents pour vivre indépendamment dans un couple ;
- en deux étapes, le jeune quitte d'abord ses parents et, après un épisode de vie « single », commence à vivre en couple ;
- le jeune peut aussi faire des allers-retours entre différents états, créant ainsi des parcours plus complexes, comme par exemple, un retour chez les parents après une séquence de vie autonome en couple ou pas ou encore en allant/retournant à la vie single après un épisode en couple¹.

Figure 1 : Les chemins différents de l'émancipation



Bref, à l'instar de ce qui passe tout au long de la vie, la vie des jeunes adultes est de moins en moins standardisée [EGGERICKX *et al.* (2012) ; KOLHI (1986) ; ou WIDMER *et al.* (2009)]. Basée sur les données collectées dans GGP-Belgique, l'analyse qui va suivre portera :

- sur le premier départ du foyer parental, soit pour commencer à vivre en couple (marié ou non), soit pour vivre « single » (les flèches en rouge sur la figure 1) ;

¹ Il existe d'autres états possibles à ces âges, comme, par exemple, des individus vivant en couple chez leurs parents ou des individus vivant dans leur x^e couple pas chez leurs parents ou encore ne vivant plus en couple pas chez leurs parents. Ces autres états, regroupés dans une catégorie « Autres », ne seront pas pris en compte ici vu la nature de l'analyse qui se focalise sur le premier départ du foyer parental.

- parmi les individus âgés de 18-32 ans, 18 ans est l'âge minimum des personnes interrogées dans GGP ; par ailleurs, à 32 ans, une bonne majorité des gens ne vivent plus chez leurs parents (plus de 98 % du côté féminin et de l'ordre de 85 % du côté masculin).

Après retrait des individus dont aucun parent ne survit au moment de l'enquête, ces individus ont été distribués dans 5 groupes d'âge triennaux (de 18-21 ans révolus à 30-32 ans révolus). Chaque groupe d'âge a été réparti en 4 catégories selon la situation de vie :

- les individus n'ayant jamais vécu en couple (« JC ») et vivant chez leurs parents (« PA »), soit les « JCPA » ;
- les individus n'ayant jamais vécu en couple et ne vivant pas chez leurs parents, soit les « JCPP » ; par la suite dénommés « singles » ;
- les individus vivant dans leur 1^{er} couple et ne vivant pas chez leurs parents, soit les « C1PP » ;
- une catégorie reprenant toutes les autres situations et non distinguées dans les analyses.

Un schéma général largement d'application...

Les figures 2 et 3 montrent l'évolution des proportions de ces différents statuts en fonction du sexe et/ou de l'âge pour la Belgique dans son ensemble, la Flandre et la Wallonie². Sur toutes ces figures, l'évolution des différentes catégories suit le même schéma général :

- sans surprise, la proportion d'individus n'ayant jamais vécu en couple et étant toujours chez leurs parents (JCPA) décroît, à une vitesse particulièrement soutenue entre 21-23 ans et 27-29 ans ;
- ceux qui ne vivent plus dans le foyer parental tout en n'ayant jamais vécu en couple (JCPP) représentent une proportion *grosso modo* constante dans le temps ;
- finalement, compensation au mouvement observé pour le groupe JCPA, ceux qui vivent dans leur 1^{er} couple et pas chez leurs parents (C1PP) voient leur proportion augmenter au moins jusqu'au groupe des 27-29 ans pour stagner ensuite, voire régresser légèrement.

Bref, le départ du foyer parental pour commencer la vie en couple reste la voie la plus habituelle pour quitter le foyer parental ; toutefois, ce phénomène tend à s'étendre à des plages d'âge plus élevées qu'avant³. Par ailleurs, le passage par une étape intermédiaire de vie en dehors du foyer parental sans pour autant entamer une vie de couple se pratique également⁴. Pour cette dernière situation, le maximum est atteint dans la deuxième moitié de la vingtaine pour décroître ensuite.

Par rapport aux femmes, les hommes, tant en Flandre qu'en Wallonie, affichent des proportions de C1PP initiales plus faibles et de JCPA finales plus élevées. Sans surprise, les hommes attendent un peu plus longtemps que les femmes avant d'entamer leur vie de couple (DEBOOSERE *et al.* (2009)). Par ailleurs, dans le dernier groupe d'âge, les hommes présentent des proportions plus élevées d'individus n'ayant jamais tenté l'expérience de la vie en couple (15-16 % pour les hommes contre seulement 1 à 2 % du côté féminin).

... avec quelques divergences

Selon la Région, et sans que cela ne remette en cause les constats établis ci-avant à propos de la convergence des schémas, de petites différences se marquent :

- si à 18-20 ans, dans les deux Régions, la catégorie de ceux qui vivent dans leur 1^{er} couple et pas chez leurs parents (C1PP) vaut 0 % du côté masculin, du côté des femmes, ce pourcentage varie de 4,7 % à 8,3 % entre la Flandre et la Wallonie, ce qui confirme la plus grande précocité des femmes

² La Région de Bruxelles n'a pu être reprise ici vu la faiblesse des effectifs la concernant. Par ailleurs, pour mener les analyses qui vont suivre, l'idéal eut été de disposer de données longitudinales, permettant de suivre des générations durant l'ensemble de leur phase d'émancipation. Les données utilisées ici sont transversales. Autrement dit, à chaque âge, c'est une génération différente qui est interrogée. Toutefois, selon un test sur le pourcentage de personnes s'étant déjà mis en couple à différents âges, il semble que le comportement des générations ne diffère pas trop. Dès lors, le caractère transversal des données n'est pas trop gênant pour nos analyses.

³ À ce sujet, cf. notamment EGGERICKX T. *et al.* (2012) ou GALLAND O. (2000). Il est à noter que parfois, les avis divergent à ce propos, cf. par exemple VILLENEUVE-GOKALP C. (2000).

⁴ À propos de modes graduels de transition vers l'émancipation, cf. notamment VILLENEUVE-GOKALP C. (2000).

à se mettre en couple, mais montre également un démarrage un peu moins intensif du phénomène du côté de la Flandre⁵ ;

Figures 2 et 3 : La vie des jeunes adultes

Figure 2 : Belgique, total

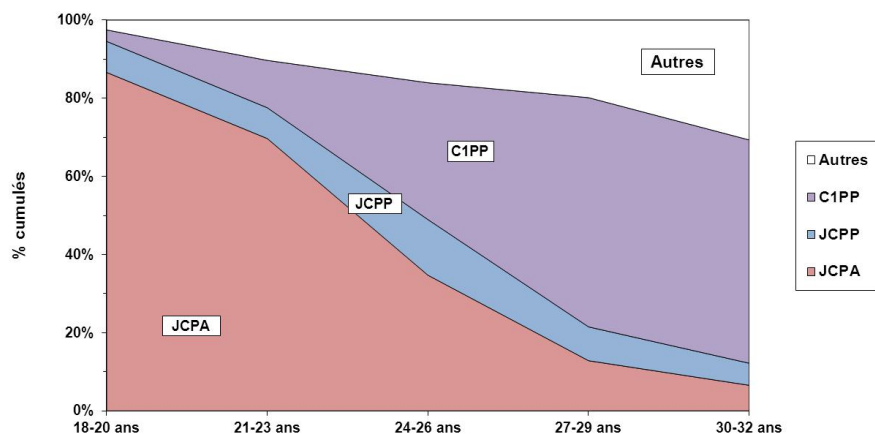


Figure 3a : Flandre, hommes

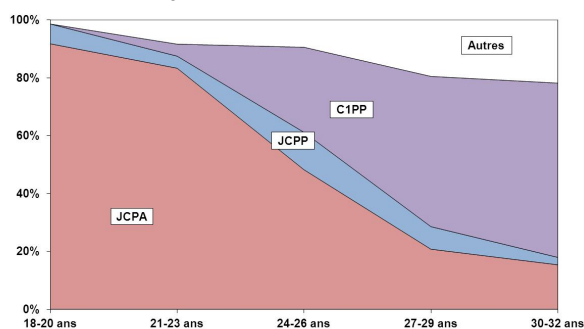


Figure 3c : Wallonie, hommes

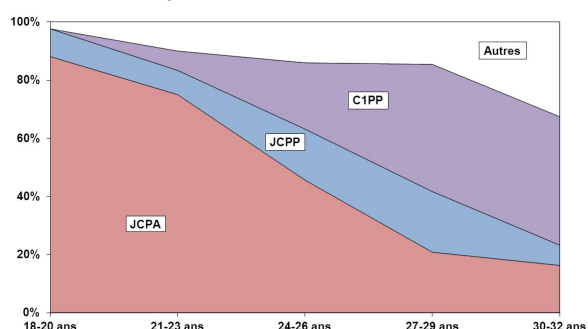


Figure 3b : Flandre, femmes

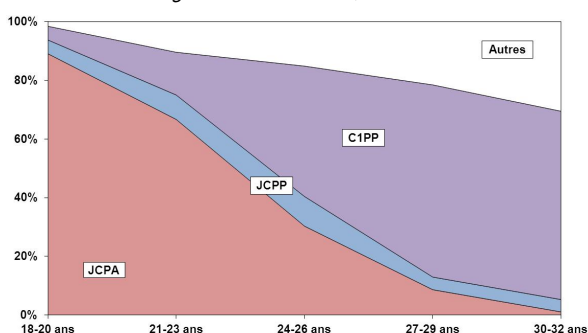
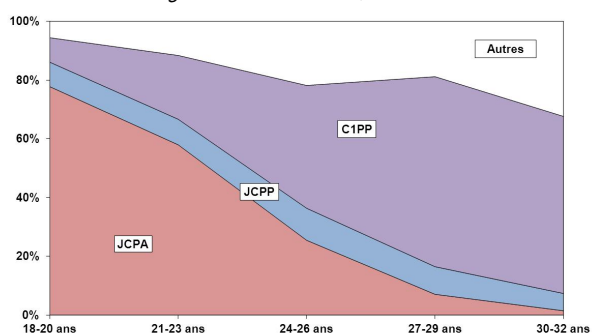


Figure 3d : Wallonie, femmes



JCPA : jamais vécu en couple et chez les parents
JCPP : jamais vécu en couple et pas chez les parents

C1PP : vit dans son 1^{er} couple pas chez les parents
Autres : toutes les autres situations

Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

⁵ Le caractère transversal des données (*cf. supra*) pourrait être particulièrement préjudiciable à l'établissement d'un constat de ce genre (décalage Flandre – Wallonie). Toutefois, selon les résultats de calculs effectués, il appert que, indépendamment du groupe d'âge, en Flandre par rapport à la Wallonie, le début de la cohabitation avec un premier partenaire est plus faible aux jeunes âges (23 ans et moins), avec compensation à des âges plus élevés (24 ans et plus) ; ceci tendrait à confirmer le décalage Flandre – Wallonie, sans oublier que ces analyses relativement détaillées restent soumises à l'aléa des petits nombres.

- mis à part dans les deux premiers groupes d'âge, la proportion de la catégorie C1PP est plus importante en Flandre qu'en Wallonie ;
- dans le dernier groupe d'âge, les deux Régions se distinguent le plus au niveau des C1PP, avec une différence supérieure à 8 % en faveur de la Flandre ;
- en Wallonie, à tous les âges et pour les deux sexes, les proportions de ceux n'ayant jamais vécu en couple et n'étant pas chez leurs parents (JCPP) sont plus élevées.

En définitive, il semblerait que le démarrage du phénomène d'émancipation est un peu plus lent du côté Nord, mais avec une plus faible proportion d'irréductibles pour la vie en couple. Par ailleurs, aux jeunes âges, au Nord, les individus ne vivant pas en couple ont un peu plus tendance qu'en Wallonie à rester chez leurs parents.

Pour rendre compte de ces constats, différentes hypothèses d'explication peuvent être avancées. Tout d'abord, au niveau des facteurs individuels, il se pourrait que les hommes attendent plus longtemps pour se lancer dans une vie pleinement autonome et/ou de couple avec, comme corollaire, de plus forts pourcentages d'individus restant plus longtemps chez leurs parents ou vivant en dehors du foyer parental sans vivre en couple. Ensuite, on peut aussi supposer l'existence d'interactions familiales agissant sur le comportement des jeunes adultes. À titre d'exemple : dans leur désir de voir leurs enfants s'émanciper, les parents pourraient considérer la vie autonome en-dehors d'une vie de couple comme moins acceptable pour les filles que pour les garçons. En conséquence, les pourcentages JCPP seraient déforçés du côté féminin. Enfin, les interactions intrafamiliales pourraient aussi subir l'influence de facteurs de type socio-économique :

- plus le niveau de vie des parents est bas, moins les parents seraient en mesure de subvenir aux besoins de leurs enfants devenus adultes, ce qui pourraient entraîner une intensification de la vie autonome sans vie de couple dans les couches moins favorisées de la population ;
- à l'inverse, un niveau de vie élevé des parents pourrait inciter les jeunes adultes à attendre plus longtemps avant de quitter le confort du foyer parental, confort qu'il leur serait difficile de s'assurer en cas de vie pleinement autonome (syndrome du « nid doré », évoqué notamment par DEBOOSERE P. *et al.* (2009)).⁶

Au-delà des facteurs économiques individuels, il ne faut pas négliger la possible influence d'éléments extérieurs à l'environnement familial. Ainsi, par exemple, le marché immobilier pourrait aussi exercer une influence en fonction de la plus ou moins grande difficulté qu'éprouvent les jeunes adultes à trouver un logement à un prix compatible avec leurs revenus.

Au-delà des hypothèses formulées ci-avant, les données GGP permettent d'analyser notamment l'impact de deux autres facteurs pouvant influencer sur l'émancipation des jeunes adultes, à savoir l'entente des parents durant l'enfance et la situation d'activité des jeunes adultes.

Entente des parents durant l'enfance et émancipation

La catégorie des JCPP comprend des individus qui, à priori, pourraient toujours habiter chez leurs parents : sans vie de couple, ils ont moins de raisons de quitter le foyer parental. Le départ du foyer parental sans engagement dans une vie de couple peut-il être mis en relation avec l'entente des parents durant l'enfance de l'individu interrogé ? L'hypothèse soutenue ici est qu'une mauvaise entente entre les parents favoriserait un départ du foyer parental d'enfants sans projet de mise en couple immédiate.

⁶ Ce type d'hypothèse ne peut être testé via les données GGP. En effet, pour les jeunes adultes ne vivant plus chez leurs parents, l'enquête ne fournit aucune information sur les revenus des parents. Ajoutons que pour ceux vivant chez leurs parents, des doutes peuvent subsister quant à la fiabilité de l'information recueillie à propos des données sur les revenus du ménage : un jeune encore aux études a-t-il une vue précise des différentes sources de revenus du ménage où il vit ?

Tableau 1 : Proportions d'individus ayant déclaré une mauvaise entente des parents durant l'enfance

Genre	Catégorie	Belgique	Flandre	Wallonie
Hommes	JCPA	26,8%	29,6%	16,9%
	JCPP	36,7%	38,5%	31,8%
Femmes	JCPA	26,5%	25,3%	28,8%
	JCPP	37,8%	43,5%	36,4%
Total	JCPA	26,6%	27,6%	22,0%
	JCPP	37,2%	41,7%	33,3%

Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Le tableau 1 montre les pourcentages d'individus ayant déclaré que l'entente entre leurs parents durant l'enfance n'était pas très bonne :

- pour l'ensemble du pays ainsi que pour la Flandre et la Wallonie ;
- pour les seuls individus âgés de 21-29 ans. Pourquoi ce groupe d'âge ? D'une part, à 18-20 ans, les JCPP sont relativement peu nombreux en chiffres absolus, et d'autre part, au-delà de 29 ans, une très forte proportion des individus sont déjà en dehors du foyer parental ;
- pour les deux catégories JCPA et JCPP. Vu que la question à résoudre porte sur une raison susceptible de pousser certains individus n'ayant jamais vécu en couple à quitter quand même le domicile des parents, les autres catégories, qui concernent des individus vivant ou ayant vécu en couple, sont moins indiquées pour opérer la comparaison.

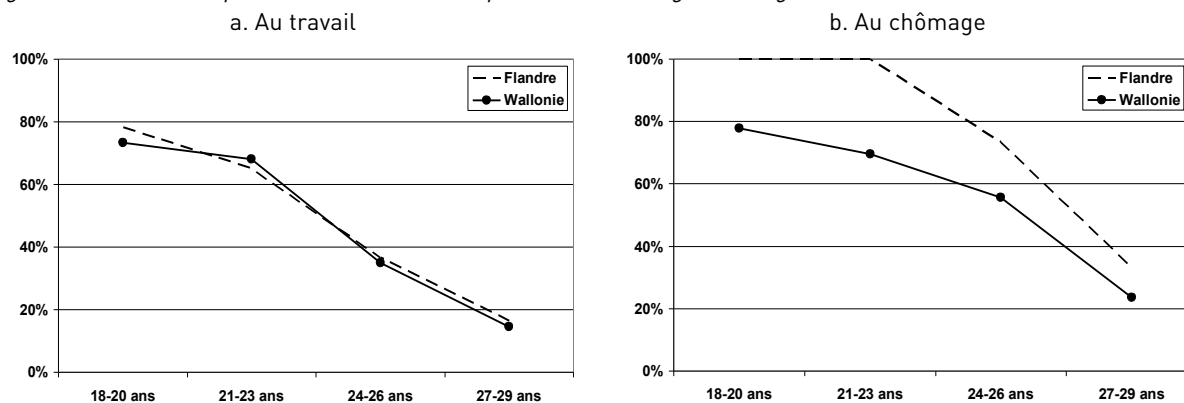
De manière générale, sexes confondus ou non, la proportion de mauvaise entente des parents durant l'enfance est plus élevée parmi les JCPP que parmi les JCPA. Et donc, la mauvaise entente des parents pourrait expliquer, au moins en partie, le départ du foyer parental sans mise en couple. Au niveau national, le contraste entre les JCPP et les JCPA est pratiquement identique selon le sexe. Cette situation cache en fait une dichotomie bien marquée entre les Régions : en Flandre, ce contraste est plus prononcé du côté féminin que du côté masculin, alors qu'en Wallonie, c'est la situation inverse qui prévaut.

Au travail ou au chômage, quel influence sur le type de vie ?

Le statut d'occupation (travail ou chômage) exerce-t-il une influence sur les pourcentages de ceux qui vivent chez leurs parents, sans plus chercher à distinguer si la vie se passe ou pas en couple ? Comme le montre la figure 4.a, parmi les individus ayant un travail, les comportements sont très similaires dans les deux Régions. Par ailleurs, sans surprise, il existe une relation clairement négative entre l'âge et la proportion de ceux qui vivent chez leurs ou un parent(s) : quand l'âge augmente, l'accès à un emploi – et à un revenu – se traduit de plus en plus massivement par une émancipation.

Parmi ceux qui sont au chômage (cf. figure 4.b), le même schéma général prévaut : avec l'âge, décroissance du pourcentage de ceux qui habitent encore chez leurs parents. Par ailleurs, le contraste régional est ici bien marqué : à tous les âges, la proportion de ceux qui habitent encore dans le foyer parental est plus forte en Flandre qu'en Wallonie. Avec l'âge, ces comportements tendent à s'homogénéiser, du moins en différences absolues de pourcentages ; en différences relatives, le pourcentage de la Wallonie représente *grosso modo* 70 à 75 % de celui de la Flandre.

Figure 4 : Vie chez les parents et statuts d'occupation selon la région et l'âge

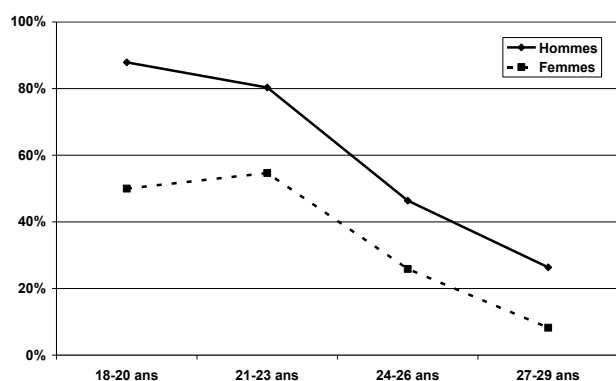


Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Pour rendre compte des différences régionales, plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- En Wallonie, une forme plus fréquente de précarité économique des parents pourrait favoriser une plus grande tendance à l'autonomisation des jeunes disposant de revenus car devenus chômeurs ; par ailleurs, un chômeur non cohabitant dispose de revenus supérieurs à un chômeur cohabitant, ce qui pourrait aussi renforcer le mouvement vers l'émancipation dans les milieux précarisés.
- En Flandre, un marché immobilier plus tendu freinerait ce mouvement en ce qui concerne les jeunes chômeurs, simplement parce que leurs revenus ne leur permettraient pas d'accéder à un logement jugé satisfaisant.

Figure 5 : Travail et proportion d'individus vivant chez les parents



Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

La figure 5 montre que, selon le sexe, l'influence d'avoir un travail sur l'émancipation au moins résidentielle joue de façon plus marquée du côté féminin : à tous les âges, la proportion de ceux qui ont un travail et réside encore dans le foyer parental est bien plus élevée du côté masculin. Cette constatation confirme une fois de plus que les hommes retardent plus que leurs homologues féminines le départ du foyer parental, ceci étant sans doute à mettre en relation avec le fait que les hommes se décident moins vite que les femmes à commencer leur vie en couple.

Le tableau 2 reprend les résultats d'une régression logistique polynomiale, avec comme variable à expliquer le statut des jeunes adultes (JCPA, JCPP et C1PP), les variables explicatives étant le sexe, l'âge, l'activité, l'entente des parents durant l'enfance et la Région.

Interprétation des résultats du tableau 2

Comment interpréter le « - 0,664*** » dans la colonne « JCPP » et sur la ligne « Homme (Réf. : femme) » ? L'interprétation tient en deux points :

- le nombre est négatif, ce qui indique que le fait d'être un homme diminue la probabilité de se trouver en l'état JCPP par rapport au fait d'être une femme, cet effet étant d'autant plus fort que ce nombre est élevé ; en cas de valeur positive, l'effet sur la probabilité est positif ;
- les trois étoiles (***) indique que cet effet est hautement significatif : il y a moins d'une chance sur 100 pour que le résultat obtenu soit dû au hasard du choix des individus constituant l'échantillon. Si le nombre d'étoiles avait été de 2 ou 1, le seuil de signification passerait de 1 % à 5 % ou 10 %, indiquant une relation moyennement ou faiblement significative. Quand il n'y a aucune étoile, cela signifie qu'il y a plus de 10 % de chance que le résultat soit dû au hasard ; dans ce cas, on considère que le résultat n'est pas significatif.

Tableau 2 : Régression logistique multinomiale - coefficients

	JCPP	C1PP
Homme (Réf. : femme)	-0,664***	-1,347***
Âge (Réf. : 18-20 ans)		
21-23 ans	-0,357	0,617
24-26 ans	0,798*	2,230***
27-29 ans	1,222***	3,533***
30-32 ans	1,304**	4,330***
Activité (Réf. : étudiant(e))		
Travail	1,348***	2,401***
Chômage	0,868*	1,031**
(Plutôt) mauvaise entente des parents (Réf. : bonne)	0,793***	0,376*
Flandre (Réf. : Wallonie)	-0,549**	-0,120

Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012

Différentes constatations se dégagent de ce tableau 2 :

- Les hommes accusent un retard par rapport aux femmes sur le chemin de l'émancipation. En effet, par rapport aux femmes, la valeur du coefficient B des hommes, toujours hautement significative, est négative. La valeur la plus négative concerne le groupe C1PP, soit la forme d'émancipation qui peut être considérée comme la plus aboutie : le retard des hommes se creuse avec le degré d'émancipation. Notons toutefois qu'en contradiction avec la description initiale, la catégorie des JCPP montre une propension plus faible chez les hommes que chez les femmes, ce qui indique que, en cas de contrôle des autres variables du modèle, ce sont les femmes qui présentent une plus forte propension à être dans la catégorie JCPP.
- D'une manière générale, comme attendu, l'effet de l'âge est positif : à mesure que l'âge augmente les propensions pour les deux catégories s'accroissent. Toutefois, cet effet ne se marque pas de la même façon, ni dans une même direction à tous les âges :
 - pour les 21-23 ans, non seulement la relation est négative pour les JCPP, mais en plus elle est non significative pour les deux catégories (JCPP et C1PP). Ce premier groupe d'âge ne se distingue pas significativement du précédent, ce qui semble indiquer que l'émancipation commence à devenir importante plutôt au-delà de 23 ans ;
 - pour les autres groupes d'âge, le coefficient B est toujours hautement significatif du côté de C1PP alors que pour les JCPP, la significativité est moins assurée. Par ailleurs, du côté des C1PP, les valeurs sont plus tranchées. Tout se passe comme si l'âge était bien plus discriminant du côté des C1PP que pour les JCPP.
- Le fait d'être au travail augmente la propension à s'émanciper par rapport aux étudiant(e)s. Ici aussi la situation est mieux marquée du côté des C1PP que pour les JCPP. Ceux qui sont au chômage sont dans une situation intermédiaire, avec des coefficients B à la fois moins élevés et moins significatifs. En quelque sorte, par rapport au fait d'avoir un travail, le chômage apparaît comme un frein à l'émancipation.
- La (plutôt) mauvaise entente entre les parents joue positivement sur la propension à s'émanciper, mais ici, c'est pour JCPP que l'effet est le plus marqué et le plus significatif, au contraire de ce qui a été constaté pour les autres facteurs. Cette constatation renforce l'idée que la mauvaise entente des parents peut favoriser une autonomie résidentielle non concomitante avec une vie en couple.
- Finalement, la Flandre montre un coefficient B plus faible que la Wallonie, mais les valeurs sont relativement modestes et, en plus, moyennement ou pas significatives : la différence entre les Régions est plutôt légère.

En conclusion

Les données GGP nous ont donc permis de décrire, avec une certaine finesse, la répartition par mode de vie des jeunes adultes aux âges de forte émancipation. Par ailleurs, les comportements en la matière ont pu être mis en relation avec certaines caractéristiques assez spécifiques, comme l'appréciation par le répondant(e) du degré d'entente des parents durant son enfance.

Des comparaisons régionales ont permis d'identifier des constantes en Flandre et en Wallonie, comme le fait que les hommes se mettent en couple un peu plus tardivement que les femmes ou que les hommes passeraient plus volontiers par une étape intermédiaire (d'abord une vie indépendante des parents, mais sans vie de couple). Ce dernier constat est néanmoins infirmé par la régression logistique, sans doute sous l'influence du fait que du côté féminin, la sortie du statut JCPA, soit le statut de référence, est plus rapidement intense que du côté masculin.

Entre la Flandre et la Wallonie, des contrastes se marquent également, comme un passage direct à une vie pleinement autonome plus massif en Flandre alors que du côté wallon, de plus fortes proportions d'individus opteraient pour l'étape intermédiaire déjà signalée ou encore une plus forte propension des jeunes chômeurs wallons à quitter le domicile des parents. Enfin, une plus grande précocité de la mise en couple en Wallonie se marque au niveau des genres ; toutefois, avec l'âge, les deux Régions adoptent des comportements pratiquement similaires, les proportions dans le dernier groupe d'âge d'irréductibles vivant toujours chez leurs parents ou single étant même plus élevées en Wallonie ! Selon les résultats de la régression logistique, la Région n'induit pas de différence (hautement) significative, démontrant que la conclusion dominante est bien la convergence entre les Régions.

Bref, à tous les étapes de nos analyses, les tendances principales convergent, mais avec, dans les Régions, des intensités ou des particularités pouvant différencier les comportements à la marge !

Références

- BESSIN M. (1999), « La compression du temps : une déritualisation des parcours de vie », *Les âges de la vie*, Boutinet J.-P., *Education permanente*, n°138, pp. 75-85.
- DEBOOSERE P., LESTHAEGHE R., SURKYN J., WILLAERT D., BOULANGER P.-M., LAMBERT A. et LOHLE-TART L. (2009), *Ménage et famille en Belgique*, Monographie 4 de l'Enquête socio-économique de 2001, DGSIE, Bruxelles, 170 p.
- GALLAND O. (2000), « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives mais resserrées », in *Économie et statistique*, n° 337-338, 2000, 7/8, pp. 13-36.
- KOHLI M., (1989), « Le cours de la vie comme institution sociale », *Enquête, Biographie et cycle de vie*, n°5, pp. 1-14.
- EGGERICKX T., ORIS M., SANDERSON J.-P., VILPERT S., (2012), *L'évolution de la population, l'âge et le sexe*, Monographie 1 de l'Enquête socio-économique de 2001, DGSIE, Bruxelles, 230 p. (à paraître).
- VILLENEUVE-GOKALP C. (2000), « Les jeunes partent toujours au même âge de chez leurs parents », in *Économie et statistique*, n° 337-338, 2000, 7/8, pp. 61-80.
- WIDMER E., RITSCHARD G., MÜLLER N., (2009), « Trajectoires professionnelles et familiales en Suisse : quelle pluralisation ? », *Transitions dans les parcours de vie et construction des inégalités*, ORIS M. et al. (sous la direction de), Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 253-272.

Annexe

Belgique, total	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	86,6%	7,9%	2,9%	2,5%	100,0%	237
21-23 ans	69,7%	7,9%	12,1%	10,3%	100,0%	327
24-26 ans	34,7%	14,2%	35,0%	16,0%	100,0%	334
27-29 ans	12,8%	8,7%	58,7%	19,8%	100,0%	353
30-32 ans	6,5%	5,7%	57,1%	30,7%	100,0%	326
Total	38,9%	8,9%	35,4%	16,8%	100,0%	1.577
Flandre, total	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	90,5%	5,8%	2,2%	1,5%	100,0%	136
21-23 ans	73,8%	6,5%	10,1%	9,5%	100,0%	168
24-26 ans	38,6%	11,4%	37,5%	12,5%	100,0%	184
27-29 ans	13,5%	5,7%	60,1%	20,7%	100,0%	188
30-32 ans	7,5%	3,5%	62,4%	26,6%	100,0%	170
Total	41,9%	6,7%	36,6%	14,9%	100,0%	846
Flandre, hommes	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	91,8%	6,8%	0,0%	1,4%	100,0%	72
21-23 ans	83,3%	4,2%	4,2%	8,3%	100,0%	72
24-26 ans	48,2%	12,9%	29,4%	9,4%	100,0%	85
27-29 ans	20,8%	7,8%	51,9%	19,5%	100,0%	74
30-32 ans	15,4%	2,6%	60,3%	21,8%	100,0%	78
Total	50,9%	7,0%	29,9%	12,2%	100,0%	381
Flandre, femmes	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	89,1%	4,7%	4,7%	1,6%	100,0%	64
21-23 ans	66,7%	8,3%	14,6%	10,4%	100,0%	96
24-26 ans	30,3%	10,1%	44,4%	15,2%	100,0%	99
27-29 ans	8,6%	4,3%	65,5%	21,6%	100,0%	114
30-32 ans	1,1%	4,2%	64,2%	30,5%	100,0%	92
Total	34,5%	6,4%	42,1%	17,0%	100,0%	465
Wallonie, total	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	83,3%	9,0%	3,8%	3,8%	100,0%	77
21-23 ans	65,9%	8,5%	14,7%	10,9%	100,0%	126
24-26 ans	35,7%	14,3%	32,1%	17,9%	100,0%	112
27-29 ans	12,0%	13,5%	57,1%	17,3%	100,0%	133
30-32 ans	7,2%	6,3%	54,1%	32,4%	100,0%	108
Total	38,0%	10,5%	34,5%	17,1%	100,0%	556
Wallonie, hommes	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	88,1%	9,5%	0,0%	2,4%	100,0%	42
21-23 ans	75,0%	8,3%	6,7%	10,0%	100,0%	59
24-26 ans	45,6%	17,5%	22,8%	14,0%	100,0%	57
27-29 ans	20,8%	20,8%	43,8%	14,6%	100,0%	48
30-32 ans	16,3%	7,0%	44,2%	32,6%	100,0%	43
Total	50,0%	12,8%	22,8%	14,4%	100,0%	249
Wallonie, femmes	JCPA	JCPP	C1PP	Autres	Total	Effectif
18-20 ans	77,8%	8,3%	8,3%	5,6%	100,0%	35
21-23 ans	58,0%	8,7%	21,7%	11,6%	100,0%	67
24-26 ans	25,5%	10,9%	41,8%	21,8%	100,0%	55
27-29 ans	7,1%	9,4%	64,7%	18,8%	100,0%	85
30-32 ans	1,5%	5,9%	60,3%	32,4%	100,0%	65
Total	28,4%	8,6%	43,8%	19,2%	100,0%	307

Source: DGSIE, GGS Belgium, vague 1, 2008-2012